PÉTITION

Paris, le 15 avril 2015

RETRAITÉS, FUTURS RETRAITÉS :

PRÉSERVONS ET AMÉLIORONS NOS DROITS !

Les pensions sont gelées depuis le 1er avril 2013 et jusqu'au 1er octobre 2015. La politique menée par le Gouvernement n'épargne pas les retraités qui voient leur pouvoir d'achat attaqué durement par l'inflation des prix sur les dépenses obligatoires (santé, logement, énergie…) et par plusieurs mesures fiscales (création de la CASA, fiscalisation de la majoration enfants, suppression de la demi-part fiscale, augmentation de la CSG, de la CRDS, de la CASA et de la cotisation maladie par modification des références pour leurs calculs, hausse de la TVA passant de 19,60% à 20%).

Par ailleurs, en supprimant le forfait optique de 100 €, la Direction de la CPR SNCF remet en cause, à terme, les Prestations Spécifiques Non Pérennes mises en œuvre depuis 2006.

Après le rassemblement du 12 mars dernier à Paris, où 4500 retraités et actifs ont exigé le maintien du versement de leur pension au trimestre, les retraités signataires exigent :

- la non promulgation du décret fixant la mensualisation des pensions au 1er janvier 2016 et le maintien du versement trimestriel à échoir sans fractionnement ;
- la mise en place du groupe de travail concernant les basses pensions de réversion ;
- l'arrêt du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat ;
- la prise en compte des trimestres pour les ex-apprentis dans le calcul de la retraite ;
- le maintien des prestations non pérennes (exemple : le forfait optique à 100 €).

NOM / PRÉNOM	SIGNATURE

NOM / PRÉNOM	SIGNATURE